

Alimentation en eau potable et disposition des eaux usées

Secteur sud du quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Direction des communications
Ville de Lévis



Ordre du jour

Accueil et mot de bienvenue

1. Présentation du secteur visé

2. Historique

3. Problématiques

4. Présentation des alternatives

5. Programme d'échantillonnage

6. Période de questions

7. Mot de la fin

1 Présentation du secteur visé

Secteur nord (38 résidences, 1,2 km de rue publique)

- Avenue Boutin Nord

Secteur sud (178 résidences, 5,1 km de rue publique)

- Avenue Saint-Augustin
- Avenue Boutin Sud
- Rue Cantin
- Avenue de la Chaudière
- Avenue Robitaille
- Rue Labonté
- Rue du Cap
- Avenue Gagné
- Place des Hauts-Bois
- Rue de la Pêche

1 Présentation du secteur visé (suite)



2 Historique

Quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville

- 2002 - Problématiques importantes relatives à la qualité de l'eau suite à la mise en vigueur du Règlement sur la qualité de l'eau potable du MDDEP.
- Problématiques à fournir en quantité adéquate l'eau potable. Les puits avaient dépassé leur capacité de production.
- Problématiques de fournir la protection incendie par moment.




- 2003 & 2004 - Raccordement du réseau d'aqueduc du quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville à l'usine d'eau potable du secteur Charny. Construction d'une conduite d'aqueduc de 300 mm Ø sur 2,2 km et réalisation d'un poste de surpression dans le parc de la Halte.

- Coûts des travaux : 2 000 000 \$.
- Ces travaux permettront de desservir éventuellement le secteur sud, si requis.

2 Historique (suite)

Quartier Saint-Hélène-de-Breakeyville (suite)

- 2003 - La station d'épuration des eaux usées a atteint sa pleine capacité (débit & charges).
 - 2004 - Modification du système d'aération de la station d'épuration afin d'augmenter l'efficacité du traitement pour permettre la construction du secteur du golf « La Tempête ».
 - 2006 – Capacité de la station de traitement est atteinte de nouveau, arrêt obligatoire pour tous les nouveaux développements.
 - 2006 - Dépôt d'une étude indiquant le potentiel de développement du quartier de Sainte-Hélène-de-Breakeyville de 850 nouvelles résidences incluant celles existantes et futures du secteur sud.
- 
- En 2007 & 2008 - Agrandissement de la station d'épuration des eaux usées et modifications importantes aux postes de pompage existants Hallé et Bégin.
 - Coûts des travaux : 3 500 000 \$.
 - Ces travaux permettront de desservir éventuellement le secteur sud, si requis.

2 Historique (suite)

Secteur sud de Sainte-Hélène-de-Breakeyville

- 2001 - Étude sur les installations septiques du secteur sud. L'étude a été déposée en mars 2002.



But : Identifier les sources de pollution directe.

- 2005 - Étude de faisabilité technique pour desservir le secteur sud en eau potable et réaliser la collecte des eaux usées à partir des réseaux existants du secteur urbanisé (en face de l'usine Breakey). L'étude a été déposée en février 2006. Cette étude a servi de base pour effectuer l'agrandissement de la station d'épuration des eaux usées.

- 2007 - Complément de l'étude technique de faisabilité réalisée en février 2006 en y incluant le drainage des eaux pluviales du secteur sud. L'étude a été déposée en février 2008.

- Septembre 2007 à juin 2008 - Étude détaillée du secteur pour définir les hypothèses de taxation.

3 Problématiques

État bactériologique de l'eau de surface

Normes coliformes fécaux:

eau potable : 0 UFC/100ml

baignade : 200 UFC/100 ml

rejets d'un égout pluvial : 400 UFC /100 ml

contact indirect : 1000 UFC/100 ml

Soit 18 /45 échantillons (40%) > que normes de 400 UFC/100 ml

Pollution directe

15 résidences occasionnent une pollution directe.

16 résidences où il peut y avoir une pollution directe (vérification à faire).

3 Problématiques (suite)

Âge des installations septiques

44,5 % des installations > 20 ans

15 ans < 19,0 % des installations < 20 ans

32,5 % des installations < 15 ans

Dimension des terrains

Contamination possible de l'eau potable de certains puits

4 Présentation des alternatives

À la fin de 2008, les réseaux existants auront la capacité suffisante pour desservir le secteur sud en eau potable et effectuer la disposition de l'égout domestique

Alternative 1: Application du Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées Q-2,r.8

- La Ville devra faire respecter le règlement provincial relativement aux fosses septiques et les champs d'épuration de chacune des résidences.
- Si cette alternative est retenue, la Ville obligera les propriétaires à assurer la conformité et effectuer la mise aux normes, si requise, de leurs installations.

Alternative 2: Construction de services municipaux d'aqueduc et d'égouts

- Réseau d'aqueduc et d'égout domestique incluant 5 postes de pompage et drainage de surface (fossé). coût : 9 000 000 \$
- Réseau d'aqueduc et d'égout domestique incluant 5 postes de pompage et d'égout pluvial (secteur sud) incluant bordures de béton. coût : 12 000 000 \$

4 Présentation des alternatives (suite)



⬡ Postes de pompage d'égout domestique projetés.

← Émissaires pluviaux projetés.

4 Présentation des alternatives (suite)

Le statu quo n'est plus possible.



5 Programme d'échantillonnage des puits

Pourquoi ?

- Élaborer les alternatives;
- Avoir un portrait fidèle de la qualité de l'eau potable des puits;
- Avoir possibilité d'obtenir une aide financière pour la conduite d'aqueduc seulement.

Autorisation des propriétaires requise.

6 Période de questions



7

Mot de la Fin

Échantillonnage;

Informations complémentaires;

Suite de la réunion.